

COMPTE RENDU DU 3^e CONSEIL D'ÉCOLE DU 17/06/2025

Présents :

Parents élus : Mmes Biej, Collard, Jeanront, Meyer et M. Niederlander.

Représentants des mairies : M. Bour et M. Urban.

Enseignantes : Mmes Albert, Chloup, Monet, Lebon et Renard.

Directrice du périscolaire : Mme Criado Perrine.

ATSEM : Mmes Cali et Marrion.

Excusés : Mme André, Mme Barthel, Mme Martinelle, M. Dupond.

1- La répartition pédagogique (rentrée 2025-2026)

A la rentrée prochaine, 118 élèves seront scolarisés dans notre école.

44 élèves en maternelle :

16 petites sections, 15 moyennes sections et 13 grandes sections : il y aura donc 2 classes de maternelle avec une classe de PS / MS (classe de Mme Renard) et une classe de MS / GS (classe de Mme Monet) ; les élèves de moyenne section seront répartis sur les deux classes. Les parents seront informés de la répartition prochainement.

74 élèves en élémentaire : soit 6 élèves de plus que cette année, la répartition pédagogique sera donc modifiée.

Nous avons envoyé une proposition de répartition pédagogique à notre inspectrice, lorsqu'elle sera validée, les parents seront informés.

Il y aura :

CP : 20 CE1 : 18 CE 2 : 14 CM1 : 11 CM 2 : 11

2 - Plan de sécurité et exercices (incendie et confinement)

Les 4 exercices de sécurité ont été faits :

- 2 exercices de confinement – mise à l'abri
- 2 exercices incendie

Cette année, en partenariat avec les mairies et les services de l'Education Nationale, nous avons également rédigé le PPMS unifié (**Plan Particulier de Mise en Sécurité**) : c'est un document qui décrit l'école et détaille les conduites à tenir face aux différentes menaces ; ce document permet d'assurer, au mieux, la sécurité des personnes présentes à l'école.

3 - Vente de fleurs, sorties et spectacles

Comme les années précédentes, les parents qui le souhaitent ont pu commander des légumes et des fleurs que nous vendions en partenariat avec Malassé et M. Weber (maraîcher à Raville). La vente a généré un bénéfice de 816,58 €.

62 élèves des classes élémentaires sont partis en séjour « classe musicale » au centre des Aliziers à La Hoube (Dabo) du 26 au 28 mai. Le séjour s'est bien passé : les intervenants étaient très compétents et le centre était accueillant et fonctionnel.

Les photos et les vidéos prises durant le séjour seront transmises aux parents (via un lien internet).

Les parents élus confirment que leurs enfants étaient contents du séjour et qu'ils ont passé de bons moments

Au cours de ce 3^e trimestre, les classes maternelles ont participé à un projet danse intitulé "L'ouest en scène"; l'objectif était de présenter un chant ou une danse à d'autres écoles et de participer à un chant, appris en commun.

Les élèves de CM1-CM2 iront visiter le collège le 1^{er} juillet. Les frais de transport seront partagés avec l'école de Villers-Stoncourt. Le coût du bus (136 €) sera pris en charge par la coopérative scolaire.

A l'initiative des élèves de CM1-CM2, une collecte de fournitures scolaires est organisée au profit des restos du coeur de Boulay.

La kermesse de l'école aura lieu le samedi 28 juin. Les classes présenteront une danse ou un chant le matin à partir de 10h.

Les parents d'élèves du comité organisateur se chargeront de la restauration à midi, mais déplorent que trop peu de parents se soient portés volontaires pour l'encadrement des jeux de kermesse, généralement mis en place l'après-midi. Sans une mobilisation plus importante des parents, ces activités ne pourront pas avoir lieu. Merci de vous faire connaître si vous êtes volontaires pour encadrer un jeu de kermesse (château gonflable, tir au but, pêche, chamboule-tout) sur un créneau d'une demie-heure, une heure maximum.

4 – Achat de mobilier et de manuels.

Comme convenu au 2^e conseil d'école, les maries ont commandé les tapis de gym demandés. Le coût est 1 144 €.

Les manuels de lecture de CP ont besoin d'être renouvelés.

C'est la méthode PILOTIS qui a été choisie, le devis s'élève à 922 €.

Un devis a été demandé par les mairies pour trouver une solution à la sonnerie "intrusion" qui n'est pas suffisamment entendue dans les classes. Ce devis étant exorbitant (3 400 €), les mairies sont à la recherche d'autres solutions.